



## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par le soussigné M. Frédéric Marcotte, directeur général et secrétaire-trésorier, que le conseil de la Municipalité régionale de comté des Sources a adopté le règlement 252-2019 Modalités de diffusion des avis publics sur le territoire de la MRC des Sources lors de la séance ordinaire tenue le 27 mars deux mille dix-neuf (27 mars 2019).

Toute personne désirant prendre connaissance de ce règlement pourra le faire en s'adressant au bureau de la Municipalité régionale de comté des Sources ou au bureau municipal de chacune des sept municipalités du territoire de la municipalité régionale de comté et ce, durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ à Asbestos, ce sixième jour du mois de juin deux mille dix-neuf (6 juin 2019).

Frédéric Marcotte  
Directeur général et secrétaire-trésorier